

Procès verbal

Le jeudi 02 juillet 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Didier DORIAN.

Secrétaire de la séance : Céline COSTA

Présents : DORIAN Didier, COSTA Céline, GUITARD Alain, TRAVERSE Yves, POULANGES Monique, DUCOUM Philippe, ROMANIELLO Jean-Marie, ALONSO Patrick, VERTUT Béatrice, DORIAN Léa

Représentés :

Absents et excusés : ARNOUX Blanche-Aliénor

Ordre du jour :

DM sur Budget Commune 2026

Correction affectation du résultat de fonctionnement 2025

DM sur Budget Multiple Rural 2026

Correction affectation de résultat de fonctionnement 2025

Questions diverses

- Vente du auvent des vestiaires du stade
- Versement du solde de la subvention exceptionnelle octroyée en 2025 à Sports & Loisirs

Délibérations du conseil :

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - MONTCABRIER 2025 (N° DE_049_2026)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	412350.16
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	368 633,63

RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	78 050,81
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	490400.97
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	346611.45
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	143789.52
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	346611.45
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération de la décision modificative n°2 - MONTCABRIER 2026 (N° DE_050_2026)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants en raison d'une erreur matérielle, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023	Virement à la section d'investissement	0	-86 000
011 - 60612	Énergie - Électricité	0	6 000
011 - 615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	20 000
011 - 615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	20 000

657348	Subv. fonct. autres communes	0	15 000
65311	Indemnités de fonction	0	5 000
65888	Autres	0	10 000
012 - 6411	Personnel titulaire	0	5 000
012 - 6413	Personnel non titulaire	0	5 000
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
021 - 0	Virement de la section de fonctionnement	-86 000	0
1068 - 0	Excédents de fonctionnement capitalisés	86 000	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER 2025 (N° DE_051_2026)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	38357.35
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	15 918,34
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	1990.42

Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	40347.77
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	28553.80
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	11793.97
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	28553.80
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération de la décision modificative n°1 - BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER 2026 (N° DE _052_2026)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0	2 528
023	Virement à la section d'investissement	0	-2 528
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
001 - 0	Solde d'exécution sect° d'investissement	0	11 793,97
2153 - 12	Installations à caractère spécifique	0	-11 977
2138 - 12	Autres constructions	0	-392,99
021 - 0	Virement de la section d'exploitation	-2 528	0
28153 (040) - 0	Installations à caractère spécifique	2 528	0
001 - 0	Solde d'exécution sect° d'investissement	-576,02	0
TOTAL INVESTISSEMENT		-576,02	-576,02
TOTAL		-576,02	-576,02

Vente de l'auvent des vestiaires du stade de Montcabrier (N° DE_053_2026)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'auvent des vestiaires du stade de Montcabrier va être démonté dans le cadre des travaux de préparation au chantier de travaux de rénovation et extension des vestiaires.

M. Christophe ALVES s'est proposé de racheter cette structure et demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui fixer un prix de vente.

Le Conseil, après en avoir délibéré, fixe le prix de vente de l'auvent des vestiaires du stade à la somme de 500.00 € (cinq cents Euros) et dit qu'il accepte de le vendre à ce prix à M. Christophe ALVES qui s'est déclaré acheteur. Il demande à Monsieur le Maire de procéder à la transaction, de la titrer avec acte de vente entre la commune vendeuse et M. Christophe ALVES, acheteur, et d'encaisser la somme de 500.00 € au compte 75888 du Budget Communal principal.

Délibération : adoptée

Versement du solde de la subvention exceptionnelle à Sports & Loisirs (N° DE_054_2026)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que par délibération N° DE_042_2025 du 18 décembre 2025, une subvention exceptionnelle avait été octroyée à l'association Sports & Loisirs et à sa section Copines et Copains des Bois,

sur une facture présentée de **486.36 €** pour des panneaux signalétiques des chemins de randonnée de Montcabrier.

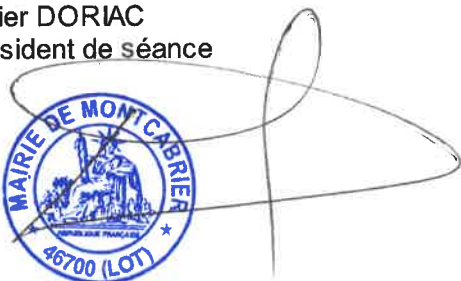
Cette demande de subvention étant intervenue en toute fin d'exercice 2025, le reliquat du compte 65748 avait été versé en 2025, soit 125.00 € sur les 390,00 € (80% du montant total de la facture) qui avaient été promis.

Monsieur le Maire rappelle donc qu'il convient de verser à Sports & Loisirs - pour sa section Copines et Copains des Bois - le solde de cette subvention sur le Budget 2026.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après lecture de la délibération N° DE_042_2025, vote à l'unanimité le versement du solde de cette subvention exceptionnelle, soit la somme de 265.00 €, les crédits ayant été prévus au compte 65748 du Budget Communal 2026.

Délibération : adoptée

Didier DORIAN
Président de séance



Céline COSTA
Secrétaire de séance



